

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

◆ **OBJET** : Par arrêté n° 36-2024-04-19-00001 du 19 avril 2024, sont prescrites une enquête publique et une enquête parcellaire partielle conjointes préalables à :

- la déclaration d'utilité publique pour la requalification de l'axe Pierre Gaultier situé sur la commune de Châteauroux ;
- la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération ;

au profit de Châteauroux - Métropole  
sur la commune de Châteauroux

◆ **RESPONSABLE DU PROJET** : Communauté d'Agglomération de Châteauroux - Métropole

◆ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : Rue Pierre Gaultier sur la commune de Châteauroux.

◆ **DURÉE DES ENQUÊTES** : du lundi 13 mai 2024 - 9h00 au vendredi 31 mai 2024 - 17h00

◆ **LES DOSSIERS** de déclarations d'utilité publique et parcellaire partielle sont consultables :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante :

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Operations-d-amenagement-Declaration-d-Utilite-Publique-cessibilite-captages-autres/Declaration-d-Utilite-Publique-cessibilite>

- sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, dans la mairie de Châteauroux :

- ◆ du lundi au vendredi de 9h à 17h ;

- sur poste informatique, à la préfecture de l'Indre, salle 325, sur prise de rendez-vous uniquement, auprès du bureau de l'environnement (02.54.29.50.00), aux jours et heures suivants :

- ◆ du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Ces dossiers pourront, en cours d'enquête et à la demande du commissaire enquêteur, être complétés par des documents utiles à la bonne information du public.

◆ **OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** : pendant la durée des enquêtes, le public pourra formuler ses contributions :

- par courriel à l'adresse mail suivante : [pref-be-ep-DUP-ruePGaultier-ctx@indre.gouv.fr](mailto:pref-be-ep-DUP-ruePGaultier-ctx@indre.gouv.fr)

Ces observations et propositions recueillies par courrier électronique seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans l'Indre à l'adresse suivante :

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Operations-d-amenagement-Declaration-d-Utilite-Publique-cessibilite-captages-autres/Declaration-d-Utilite-Publique-cessibilite>

- sur le registre d'enquête de DUP et le registre d'enquête parcellaire à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur en mairie de Châteauroux ;

- par correspondance dans la mairie de Châteauroux – à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête de DUP et au registre d'enquête parcellaire partielle ;

- Les contributions du public reçues avant le lundi 13 mai 2024 - 9h00 et après le vendredi 31 mai 2024 - 17h00 ne seront pas prises en compte.

- Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

◆ Le public pourra également obtenir des informations sur les projets auprès de Mme Flore VETELE, Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat de Châteauroux - Métropole aux coordonnées suivantes 02.54.60.52.59 ou [service.foncier@chateauroux-metropole.fr](mailto:service.foncier@chateauroux-metropole.fr) ou auprès de la préfecture de l'Indre – Direction du développement local et de l'environnement – Bureau de l'environnement – Place de la Victoire et des Alliés – CS 80 583 – 36 019 CHÂTEAURoux Cedex.

## **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

◆ Ont été désignés M. Jean-Marc DEMAY, cadre retraité de la fonction publique, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Bernard GAUDRON, cadre en entreprise retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

◆ Le commissaire enquêteur siègera dans la mairie de Châteauroux, afin de recevoir les observations et propositions du public aux jours et heures de permanence mentionnés ci-après :

**lundi 13 mai 2024 de 9h à 12h ;**

**jeudi 16 mai 2024 de 9h à 12h ;**

**mardi 22 mai 2024 de 14h à 17h ;**

**vendredi 31 mai 2024 de 14h à 17h.**

◆ Le rapport et les conclusions motivées, séparées, du commissaire enquêteur seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, dans la mairie de Châteauroux, à la préfecture de l'Indre, et sur le site internet des services de l'État dans le département de l'Indre .

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Operations-d-amenagement-Declaration-d-Utilite-Publique-cessibilite-captages-autres/Declaration-d-Utilite-Publique-cessibilite>

Cet avis est affiché sur les lieux prévus pour la réalisation du projet par le pétitionnaire, dans la mairie de Châteauroux, commune concernée par l'enquête publique. Il est également publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse :

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Operations-d-amenagement-Declaration-d-Utilite-Publique-cessibilite-captages-autres/Declaration-d-Utilite-Publique-cessibilite>